

des honorables députés vous aideront à rendre une décision juste, et nous nous en remettons à votre décision.

M. l'Orateur: Je remercie l'honorable député de Lotbinière de ses commentaires au sujet de l'aspect procédural de l'amendement proposé par l'honorable député de Témiscamingue.

Je dois rappeler à l'honorable député de Lotbinière qu'un amendement, même celui proposé sous forme de résolution déclaratoire, doit quand même respecter le principe de la pertinence. Je me permets de lui lire, à ce sujet, la page 527 de la 17^e édition du traité de procédure d'Erskine May, et je cite:

[Traduction]

Le principe de la pertinence régit toute motion de ce genre. L'amendement «doit se rattacher rigoureusement au bill que la Chambre, par un ordre, a résolu d'étudier»...

[Français]

En d'autres mots—et même dans le cas d'un amendement proposé sous forme de résolution déclaratoire—il faut, comme je l'ai dit, respecter le principe de la pertinence.

La proposition alternative présentée par l'honorable député de Témiscamingue me semble rédigée en des termes qui dépassent de beaucoup le cadre du bill ou de la résolution présentement à l'étude.

L'honorable député l'a lui-même dit. Il s'agit d'une proposition alternative, soit d'un autre bill. Essentiellement, l'honorable député voudrait substituer son propre projet de loi à celui présenté par le gouvernement. Dans ce sens, je crois qu'il reconnaîtra lui-même que la motion est irrecevable.

Je regrette d'avoir à rendre ce jugement.

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le bill présenté aujourd'hui à la Chambre en vue de son étude urgente demande l'autorisation d'établir promptement un programme de soutien de l'emploi. Cette mesure immédiate s'impose en raison des changements importants et lourds de conséquences qui se sont produits dans l'ensemble du système économique international, depuis l'ajournement du Parlement en juin. Ces changements sont d'un intérêt vital pour le Canada. Aucun pays n'est susceptible, directement ou indirectement, de se ressentir autant de la crise qui s'abat sur le système d'échanges et de paiements d'après-guerre, et dont les mesures annoncées par le président Nixon, la nuit du 15 août, constituent le point culminant.

• (8.20 p.m.)

Il est essentiel pour nous en tant que grande nation commerçante, de voir s'instaurer un système monétaire et commercial stable et sain. Nous nous en ressentons d'autant plus que le mouvement de capitaux, de biens et de services entre le Canada et les États-Unis est beaucoup plus important que celui d'un quelconque échange bilatéral au monde, atteignant 10 milliards de dollars, ce qui représente le neuvième environ du produit national brut canadien et le millième à peu près du revenu national brut américain.

Le projet de loi soumis à la Chambre est un premier pas important en vue d'aborder d'urgence la question la plus importante et la plus pressante qui se pose au

Canada à la suite de la surtaxe temporaire de 10 p. 100 que le président Nixon a imposée sur une gamme étendue de produits américains.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas interrompre longtemps l'honorable ministre. Je n'ai pas de question à lui poser non plus. Toutefois, je désire signaler que le niveau d'amplification est tellement faible qu'on ne peut pas comprendre l'interprétation de ce que le ministre dit. Nous croyons que le ministre doit au moins dire quelque chose d'intelligent et nous voudrions l'entendre.

L'hon. M. Lambert: Augmentez le volume.

[Traduction]

L'hon. M. Benson: Je comprends très bien le désir du député d'entendre les paroles importantes que j'aurai à prononcer ce soir.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Benson: Malheureusement, le dispositif acoustique ne dépend pas de moi et je ne puis crier plus que je le fais maintenant, bien que je sache que le député puisse le faire pour l'avoir entendu à la télévision.

Environ le quart des exportations canadiennes vers les États-Unis sont actuellement touchées par la surtaxe, ce qui représente une valeur d'environ 2.5 milliards sur la base de notre commerce de 1970. Comme les députés s'en rendront compte, nous avons demandé une exemption complète de la surtaxe pour le Canada pour les raisons que je vous exposerai avec plus de détails plus tard. Les entretiens se poursuivent entre les deux gouvernements et l'administration étudie toujours notre proposition très sérieusement, bien que nous n'ayons pas eu l'avantage d'envoyer le chef de l'opposition nous représenter à Washington.

L'hon. M. Hees: Dans ce cas, l'accord serait déjà conclu.

M. Benson: Si nous pouvons en arriver à un accord immédiatement, j'essaierai de mettre un avion du ministère des Transports à la disposition du chef de l'opposition pour qu'il se rende à Washington dès ce soir.

M. Hees: Ben, si votre visite a été un succès, cela me ferait mal au cœur de constater un échec.

M. Benson: George, il vous suffit de revenir deux ans en arrière pour constater un échec.

M. Hees: Changez de nègres.

M. Benson: Pour l'instant, il est capital que nous élaborions un programme en vue de minimiser les répercussions immédiates de la surtaxe américaine sur l'économie du Canada. Mon collègue, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), a déjà exposé la nature du programme prévu dans le projet de loi à l'étude. Qu'il me suffise de dire que ce programme tend à fournir une aide importante aux usines et aux entreprises qui souffriraient le plus du maintien de l'imposition des droits spéciaux.

Il est hors de doute, monsieur l'Orateur, que certaines des mesures annoncées par le président menacent, encore qu'on ignore à quel point, la continuation de la croissance vigoureuse en cours de notre économie.

Des voix: Bravo!